

# Pour s'installer et transmettre en agriculture, le régime de la SCOP : une solution ?

## La SCOP, un autre rapport au capital et à la protection sociale

### PUBLIC CIBLE

agriculteurs et porteurs de projet

### OBJECTIFS

Permettre aux paysan.nes d'identifier les caractéristiques des différentes formes d'exercice du métier de paysan.ne et les comparer aux limites et intérêts des SCOP. Comprendre en quoi la SCOP peut constituer une réponse à l'installation et à la transmission des fermes : répartition du capital, limitation du risque, rémunération des associé.es, protection sociale.

### ENJEUX

Le monde agricole se trouve face à un chantier immense afin de remplacer les nombreux départs en retraite annoncés. Pour rendre attractive l'installation et la transmission des fermes et faire du travail agricole une activité émancipatrice, il est nécessaire de proposer aux paysan.nes la faculté d'organiser leurs activités à partir d'un autre rapport au travail et à la protection sociale.

### PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

### CONTENU

- les enjeux du renouvellement des générations agricole
- A partir de la perception des participant.es, caractérisation des enjeux de la transmission
- la SCOP, un autre rapport au capital et à la protection sociale
- Identification des principales différences avec les formes sociétaires les plus pratiquées en agriculture, discussion des implications sur la répartition du capital et la protection sociale
- la SCOP, une autre manière d'envisager le métier
- Connaissance des intérêts de la SCOP pour s'installer, gérer sa ferme et la transmettre
- Perception des freins et des débats actuels pour une reconnaissance pleine et entière des SCOP en agriculture

### MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

### RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualiopi

### Infos complémentaires

#### ORGANISÉE PAR

ADDEAR Rhône

**DURÉE** : 1 jour(s)

**DATE LIMITE** : 18/05/2021

#### MODALITÉS D'ACCÈS

les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

#### TARIFS

Pris en charge par VIVEA pour les agriculteurs éligibles. Pour les porteurs de projet : possibilités de demander un financement CPF ou autofinancement. Contactez-nous rapidement.

#### ATTESTATION

Remise en fin de formation

#### RENSEIGNEMENTS

Jeanne FRACHON  
addear69@gmail.com  
ADDEAR Rhône  
58 rue Raulin  
69007  
Lyon

#### MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

### DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
25/05/2021	148 chemin du Treuil 42330 Loire	Mathieu Lersteau, Paysan, associé- salarié, co-fondateur et co-gérant de la Coopérative Paysanne de Belêtra

FINANCEURS

VIVEA